

SECHERESSE

La solidarité passera aussi par les dérobées

La mise en place massive de cultures dérobées sera indispensable pour combler le déficit fourrager départemental. Pour réussir ce pari, il faut à la fois mobiliser des surfaces et des semences. La moisson va débuter, le compte à rebours est lancé.

Les estimations sur les besoins fourragers du département s'affinent. Compte tenu des bilans sur la première coupe d'herbe et de la ressource limitée en paille, le recours aux cultures dérobées sera indispensable. A eux seuls, les besoins pour le paillage hivernal du cheptel mosellan consomment près de 80 % de la récolte, si l'on rajoute les besoins estivaux pour l'alimentation du cheptel, le potentiel théorique de récolte est utilisé à 90% sans avoir pour autant compensé les pertes herbagères.

La demande de paille de la Moselle à d'autres départements est d'ores et déjà estimée à un minimum de 10.000 tonnes. Les réponses ne pourront donc qu'être partielles. Un rapide calcul met en évidence qu'au moins 5.000 ha de cultures dérobées seront nécessaires dans le département pour palier au manque. L'interculture étant techniquement plus facile avant la mise en place d'une culture de printemps, ce premier chiffre représente à lui seul la moitié de la sole mosellane prévisible en maïs et orge de printemps pour 2012.

Des échanges directs

Des solutions techniques existent et bien évidemment les éleveurs seront les premiers à les mettre en œuvre sur leurs exploitations. Cependant, la spécialisation des exploitations va conditionner les implantations. La première solution à envisager est d'abord la recherche de solutions de proximité. Les exploitations plus céréalières sont invitées à mettre à disposition des surfaces pour mettre en place des cultures dérobées, ou le produit de ces cultures, à leurs voisins éleveurs. La FDSEA proposera un modèle de contrat de cession pour les fourrages issus des cultures dérobées qui permettra de formaliser de manière claire les engagements entre les exploitants.

Une opération collective

Cependant, compte tenu de la configuration du département

de la Moselle avec l'éloignement des grands bassins céréalières et élevage, cette solution de proximité ne sera pas toujours applicable. Une partie importante de la ressource en cultures dérobées réside à la fois dans la mobilisation des surfaces dans les zones céréalières et à la capacité d'acheminer la récolte de ces parcelles dans les zones d'élevage. La FDSEA propose d'organiser une opération collective pour produire, récolter et acheminer ces fourrages. D'un côté, les exploitations céréalières sont sollicitées pour implanter des couverts fourragers. De l'autre, récolte et transport seront mutualisés dans le même esprit que pour une opération paille pour assurer une équité de la répartition et du prix entre les éleveurs acheteurs. Il est urgent que les exploitants, prêts à mettre des surfaces à disposition se fassent connaître.

Une priorité, trouver les semences

Les surfaces en jeux imposent de trouver rapidement les disponibilités en semences. La moisson va commencer, les semis suivront rapidement. Compte tenu de l'incertitude sur la productivité des cultures dérobées et pour minimiser les coûts, le recours à la semence de ferme apparaît comme le plus simple et logique. Pois, avoine, orge de printemps, triticale, il va falloir mobiliser et répartir les ressources départementales pour répondre au pari des cultures dérobées.

La FDSEA appelle à la solidarité les exploitations qui disposent de stocks ou de parcelles à récolter sur ces cultures. Vous avez ou vous aurez des pois de l'orge de printemps ou de l'avoine, indiquez-nous vos disponibilités potentielles dans les meilleurs délais.

FDSEA 57
Bureau des pailles et fourrages

FOURRAGES

Compenser les déficits fourragers après les premières coupes d'herbe

Avec en moyenne des rendements d'ensilage et de foin à 50 % de la normale, les besoins en matière sèche pour équilibrer les bilans fourragers sont importants. Des possibilités existent, sachez les adapter à votre système.

Les pailles constituent généralement un bon appoint pour remplacer les fourrages manquants. Cette ressource sera limitée en quantité avec un rendement attendu pour 2011 autour de 2,5 t/ha pour la paille de blé.

ARVALIS, Institut du végétal



Les mélanges pois-avoine présentent un bon potentiel de production.

nous rappelle :

- Paille de céréale : fauchée à 10 cm de haut c'est 0,3 à 0,4 t/ha de récupéré.

- Paille de pois : consommable par les bovins, elle doit être récoltée tout de suite après moisson.

- Paille de colza pas ou peu de références pour l'alimentation animale, elle sera à réserver à la litière.

Le gisement des cultures dérobées

Les cultures dérobées, c'est un gisement important, mais avec une productivité aléatoire, il faut donc rationaliser son investissement, c'est avec les mélanges légumineuses et graminées que le retour sur investissement est le meilleur sur les intercultures courtes. L'utilisation de semences prélevées peut permettre de mini-

miser les coûts d'implantation.

L'implantation doit être effectuée avec le minimum de passages d'outils. L'objectif est de conserver l'humidité du sol, on estime qu'il faut, en fonction des types de sol et du contact sol graine, autour de 20 mm d'eau pour assurer la levée : par exemple, un travail superficiel suivi d'un semis en direct et d'un roulage. Semez au plus vite derrière la récolte, pour obtenir 2 t/ha de matière sèche la culture dérobée doit emmagasiner 1.200° C, soit pour une fauche mi-octobre, il faut semer au plus tard le 30 juillet.

Des interventions limitées

La fertilisation n'est pas toujours nécessaire pour les mélanges avec des légumineuses d'autant que les reliquats d'azote après récolte devraient être conséquents. Si ce n'est pas le cas, un apport de 30 kg d'azote au démarrage peut cependant être envisagé dans certains cas. Pour le ray-gras, le maïs et le sorgho, un apport de 50 kg d'azote /ha sera suffisant.

Le désherbage, en règle générale, ce n'est pas justifié, seuls les maïs pourront, si la levée est réussie et que la concurrence des adventices le nécessite, être désherbés.

Par contre, la vigilance est de mise derrière l'utilisation de certains herbicides comme les sulfonyles (Ergon, Harmony M, Oklar, Atlantis Wg, ...), dans ce cas, un travail du sol est conseillé pour implanter les cultures dérobées. Derrière le produit commercial Attribut, le maïs, les crucifères et le tournesol sont à proscrire. Après l'utilisation de produits commerciaux à base d'hormones (Bofix, Boston, Chardex...) il faut éviter les légumineuses et le tournesol ou travailler le sol en techniques simplifiées et semer après le 1^{er} juillet.

Vos conseillers sont à votre disposition pour trouver avec vous la meilleure solution, n'hésitez pas à les solliciter. Pour les disponibilités de semences achetées et de mélanges d'espèces prêts à l'emploi, rapprochez-vous de vos distributeurs.

Chambre d'agriculture
de la Moselle
Pôle Agronomie-
Environnement

Des solutions à la portée de tous

Pour les élevages qui ont de gros besoins fourragers :

• **Le maïs** : il faut rechercher des variétés très précoces. En visant une date de récolte en octobre, semez avant le 15 juin pour les secteurs tardifs (plateau) et jusqu'au 25 juin pour les secteurs précoces (vallée), rendement espéré autour de 5 t/ha de matière sèche.

Semer à 100.000 graines/ha à 5 cm de profondeur.

• **Le Sorgho fourrager** : à ensiler après un préfanage avant épiaison, à plus de 60 cm de hauteur, pour éviter les risques de toxicité qui existent pour les bovins. Le sorgho est de bonne valeur fourragère, 0,75 UFL/kg Ms. Semer après escurgeon (le plus tôt possible) à 25 kg/ha. La récolte peut s'envisager 70 jours après la levée, les rendements sont en moyenne de 4 t/ha.

• **Le Ray-grass d'Italie** : le semis doit être précoce avec des variétés alternatives pour assurer une récolte dès l'automne, prévoir 25 kg/ha. Les levées sont irrégulières en conditions sèches. La première coupe peut s'envisager dès octobre. Pour profiter pleinement de la culture, prévoir une fauche fin avril avant l'implantation du maïs suivant. Le complément pour le bilan fourrager est conséquent, si la levée est réussie jusqu'à 9 t Ms/ha en 2 coupes.

Colza fourrager, un bon relais peu coûteux en élevage, notamment pour les moutonniers :

Le colza fourrager (ou autres crucifères fourragères) à semer au centrifuge dans la céréale 15 jours à 3 semaines avant la récolte, l'idéal étant de la positionner sur sol humide avant une pluie.

La densité de semis est de 10 kg/ha, possibilité de semer à 5 kg/ha en association 5 kg/ha de colza oléagineux prélevés. La valorisation est à prévoir en vert (affouragement) ou en pâture (pas suffisamment de matière sèche pour ensiler).

Les mélanges, une opportunité pour tous les systèmes d'exploitation :

Les mélanges (association graminée et légumineuse) et plus spécialement le pois de printemps et l'avoine, avec qui l'expérience de l'année dernière a été concluante en qualité et en quantité. Une enquête réalisée en 2010 dans les secteurs Agri-Mieux donne : 0,95 UFL 113 PDIN 88 PDIE et 3,8 t Ms/ha. L'orge de printemps et le triticale, plus facilement disponibles, peuvent être substitués à l'avoine. L'utilisation de semences prélevées permet de minimiser les coûts.

La densité de semis est de 100 kg/ha de pois de printemps et 80 kg/ha d'avoine ou d'orge de printemps, semer avant fin juillet. La récolte se fait généralement en ensilage après un préfanage, ces fourrages sont riches en eau.

Pour régulariser et assurer les quantités récoltées, l'implantation d'un mélange triple est recommandée, par exemple : pois de printemps 80 kg/ha + avoine de printemps 50 kg/ha + trèfle d'Alexandrie 10 kg/ha.

Solidarité fourrages/Cultures dérobées

Bulletin-réponse à retourner à la FDSEA avant le 30 juin 2011
64, Avenue André Malraux 57045 METZ cedex 1 - fax 03 87 66 12 80

M., Mme, Société

Adresse

..... ☎

fax..... Portable

propose de mettre à disposition de l'opération solidarité fourrages :

..... ha pour l'implantation de cultures dérobées

..... q de pois / q de avoine de printemps / q orge de printemps / q de triticale

(les tarifs de cession seront établis ultérieurement)

La semaine prochaine :

- Cultures dérobées, CIPAN et zones vulnérables : point sur la réglementation.

- Prairies permanentes : adapter les pratiques de pâturage pour préserver le potentiel de la 2^e coupe.